

# BOE - Conseiller Principal d'Éducation en situation de handicap (H/F)

Ref : MENJ-19-2026-34439

## Employeur

Rectorat de Reims

**Domaine :** Enseignement et formation

**Date limite de candidature :** 22/01/2026

Nature de l'emploi Emploi ouvert uniquement aux contractuels	Nature du contrat Non renseigné	Expérience souhaitée Débutant	
Rémunération (fourchette indicative pour les contractuels)  En plus de votre rémunération, vous profiterez des avantages suivants : Supplément Fa € brut/an	Catégorie Catégorie A (cadre)	Management Non	Télétravail possible Non

## Vos missions en quelques mots

Veuillez vous référer au processus de recrutement pour télécharger le dossier de candidature obligatoire

**Nous ouvrons notre campagne 2026 de recrutement des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) d'enseignants du 2nd degré et du Conseiller Principal d'Education (H/F) permettant d'accéder à la titularisation.**

A ce titre, vos missions seront les suivantes:

? Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité et la qualité de l'organisation matérielle.

- Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement.
- Organiser l'espace scolaire et la gestion du temps au sein de l'externat, de la demi-pension et de l'internat.
- Contribuer à la qualité du climat scolaire.
- Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe vie scolaire.
- Assurer un suivi personnalisé des élèves en lien avec les familles et participer à leur projet d'orientation.
- Contribuer au bon fonctionnement de l'établissement et au travail en équipe  
? Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif.
- Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative.
- Participer à la construction des parcours des élèves

## Profil recherché

**You êtes bénéficiaires de l'obligation d'emploi:** Sont éligibles aux recrutements par voie spécifique les bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) prévue par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, qui relèvent de l'une des catégories définies à l'article L.5212-13 du code du travail.

**You souhaitez accéder à la titularisation.**

**? Savoir-faire :**

Vous avez une bonne culture générale et vous êtes pédagogue.

Vous connaissez les programmes de l'EN dans votre discipline d'enseignement (<https://eduscol.education.fr/>).

Vous savez mener des projets et faire preuve d'initiative.

**? Savoir être :**

Vous êtes rigoureux(se), patient(e), avec un grand sens de l'écoute.

Vous savez vous adapter face à différentes situations.

Vous avez un casier judiciaire vierge.

**?Formation :**

Vous êtes titulaire, a minima, d'un diplôme de niveau bac +3.

## Niveau d'études minimum requis

### Niveau

Niveau 6 Licence/diplômes équivalents

## Langues

### Français

Autonome

## Éléments de candidature

### Documents à transmettre

Pour postuler à cette offre, l'envoi du CV et d'une lettre de motivation est obligatoire

## À propos de l'offre

### Conditions particulières d'exercice

#### ?Recrutement de Conseillers-eres Principaux-ales d'Education

? Durée du contrat: à partir du 1er septembre 2026

? Processus de recrutement :

#### 1 - Vous téléchargerez le dossier de candidature suivant:

- <https://www.ac-reims.fr>
- Rubrique CONCOURS / METIERS / RH
- Concours de recrutement
- Recrutement des personnels bénéficiaires de l'obligation d'emploi
- Recrutement par contrat

#### Ou veuillez cliquer sur le lien ci-dessous :

<https://www.ac-reims.fr/recrutement-des-personnels-beneficiaires-de-l-obligation-d-emploi-121886>

#### 2- Vous enverrez votre dossier de candidature avec les pièces justificatives demandées à l'adresse mail suivante: [correspondant-handicap@ac-reims.fr](mailto:correspondant-handicap@ac-reims.fr)

- Le déroulement de la période probatoire (avant la titularisation) est identique à celle pour les personnels recrutés par concours
- Pour les titulaires d'une Licence (Bac+3): la durée de probation est de deux années (rémunérés)
- Pour les titulaires d'un Master (Bac+5): la durée de probation est d'une année

### Métier de référence

Enseignante / Enseignant

## Qui sommes nous ?

?? L'académie de Reims est le 1er employeur public de proximité au sein des 4 départements qui la composent (les Ardennes, l'Aube, la Marne, et la Haute-Marne). Intégrer notre équipe de 24 000 personnels, et exercer des fonctions d'enseignement, c'est s'engager quotidiennement à favoriser la réussite des élèves, en prenant soin de les accompagner dans leur scolarité en s'adaptant à leurs besoins spécifiques.

Nos valeurs, telles que l'égalité, la laïcité, l'engagement et la lutte contre toute forme de discrimination, sous-tendent notre action.

Pour en savoir plus visitez notre site internet : <https://www.ac-reims.fr/>

#### ?La mission attractivité RH: un appui à votre installation dans l'académie

Le rectorat de l'académie de Reims met à votre disposition la mission Attractivité RH pour faciliter votre installation : orientation vers les solutions de logement, appui aux démarches familiales (garde d'enfants) et information sur les ressources locales pour l'emploi du conjoint. Vous pouvez la contacter à l'adresse suivante : [attractivite@ac-reims.fr](mailto:attractivite@ac-reims.fr).

?